FEM300C- « Introduction aux féminismes noirs »
Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal
Hiver 2022

Horaires : Lundi de 18h00 à 21h00
Modalités : En ligne (ZOOM) jusqu'au 23 janvier
(et ensuite selon les modalités annoncées)
Chargée de cours : Adama Kaba et Jade Almeida
Disponibilités : Adama Kaba 9h de 12h ou sur rendez-vous.
Courriel : adama.p@gmail.com
Jade Almeida : lundi de 9h à 12h ou sur rendez-vous
Courriel : jade.almeida@ymail.com

Nous ouvrons ce syllabus et cet enseignement en reconnaissant que l'université est située en territoire autochtone non cédé et que la nation Kanien'kehá:ka est la gardienne des terres et des eaux de Tiohtiá:ke erronément appelé Montréal. Il est ainsi primordial dans le cadre de cet enseignement de faire notre possible pour appuyer notre solidarité envers les communautés autochtones locales et mondiales qui luttent pour leur droit au pouvoir, à la terre, aux ressources et à la sécurité. Prenons ainsi le temps de mentionner les 11 nations autochtones qui ont résisté et résistent encore au niveau local : le peuple Abénakis, le peuple Algonquins, le peuple Attikameks, le peuple Cris, le peuple Hurons, le peuple Inuits, le peuple Malecites, le peuple Micmacs, le peuple Kanien'kehá:ka**.**, le peuple Innu, le peuple Naskapis.

Reconnaître notre complicité aux différents systèmes d'oppressions est une première étape qui doit mener à la mise en place d'actions de solidarité concrète auprès de ces différentes populations. Ainsi, aborder les féminismes noirs dans un tel contexte ne peut être fait sans considérer l'impact du colonialisme qui sera un fil rouge de notre semestre. Il sera également demandé aux étudiant.e.s un travail éducatif personnel sur ces réalités qui sera exposé dans la partie consacrée aux modes d'évaluations.

Description du cours et objectifs :

"The histories that we speak shape the beliefs that we act on."
- Carmen Kynard, Vernacular Insurrections, p.92

L'organisation du syllabus est inspiré par la table des matières du classique "La pensée féministe noire" de Patricia Hill Collins tandis que l'enseignement sera guidée par l'approche révolutionnaire de la très regrettée bell hooks. A travers une approche interdisciplinaire et

décoloniale, ce cours vise à offrir une introduction aux féminismes noirs dans le contexte bien particulier qu'est celui académique francophone d'Amérique du Nord. Tout d'abord, par "introduction" il s'agira de reconnaître l'étendue et surtout l'hétérogénéité des mouvements classés sous le parapluie desdits "féminismes noirs". Ainsi le temps imparti ne nous permettra pas d'aborder exhaustivement les différents féminismes noirs. Néanmoins, à la fin du semestre les étudiant.e.s devront être en mesure de saisir quelque peu la complexité ainsi que la spécificité des courants/mouvements/approches abordés et avoir les clefs nécessaires pour continuer leur apprentissage au-delà de cet unique semestre. Et ce d'autant que nous reconnaissons le peu de place (pour ne pas dire l'absence complète) laissé aux approches et apports des féminismes noirs dans le reste du cursus universitaire global.

Le cours sera divisé en deux grandes parties. La première couvre les grands cadres théoriques développés au sein des féminismes noirs mais également comment ces cadres informent les conditions de vie des femmes noires et deviennent praxis dans une recherche constante de justice sociale.

La deuxième section de notre agenda partira de cas d'études et invitera les étudiant.e.s à les analyser/complexifier/déconstruire à partir des approches féministes noires telles que présentées en début de semestre.

Objectif du cours :

- Développer une connaissance et une compréhension plus larges du domaine des études féministes noires : reconnaître différents courants de pensée, cadres théoriques, apports épistémologiques et méthodologiques associés aux féminismes noirs.
- Comprendre le caractère pluriel et hétérogène de ces pensées, de même que la diversité des luttes, des tactiques et des enjeux qui leur ont été associés au cours de l'Histoire
- Reconnaître et comprendre de manière critique comment la catégorie "femme noire" (comme toute autre formation identitaire) n'est pas une catégorie non problématique, essentielle ou réifiante.

Formule pédagogique :

Suivant les directives officielles de l'université, **ce cours se déroulera en ligne jusqu'au 23 janvier et nous nous alignerons sur l'actualité et les nouvelles directives pour le reste de la session**. Cette formule d'enseignement suppose que nous restions à l'affût des développements de la crise sanitaire et demande une adaptabilité supplémentaire dans un contexte extrêmement complexe. Nous vous demandons de vérifier régulièrement votre

Moodle pour les informations les plus récentes car nous y posterons toutes les directives au fur et à mesure des semaines.

En tant que chargée de cours, mais également personnes impactées par cette crise, nous avons conscience des difficultés que cela soulève et du climat anxiogène qui peut entourer notre enseignement. Pour cela, nous vous demanderons d'être particulièrement attentives-fs à votre bien-être mais également de faire preuve de compréhension à notre égard. Tout comme vous, nous avons très peu d'informations et de visibilité quant aux semaines à venir. Tout comme vous, nous craignons également pour notre sécurité et celle de nos proches et sommes sujettes à beaucoup de demandes de la part de l'université. Par conséquent, nous devrons tous.te.s faire preuve de patience et de compréhension avec toutes les personnes impliquées dans le déroulement de ce semestre.

L'enseignement se fera uniquement en synchrone (c'est à dire qu'il n'y aura pas d'enregistrement audio et/ou vidéo de nos cours qui seront postés par la suite). Que ce soit sur zoom ou en classe, le cours sera donné uniquement le lundi aux heures prévues. Nous savons que cette formule limite les possibilités pour les personnes avec un emploi du temps changeant ou tout simplement en cas d'imprévu, c'est pourquoi nous ne ferons pas de suivi de présence que ce soit en classe ou en ligne.

Si nous sommes amenées au cours du semestre à retourner en classe, dans la mesure du possible, nous laisserons ouvertes les fenêtres et/ou portes afin d'assurer un minimum la circulation de l'air. Nous vous demanderons d'être vigilant.e.s sur vos symptômes et de nous avertir en cas de doute ou risque de contamination; Nous prendrons le nombre de pauses nécessaires pendant le cours. Aussi, nous avons conscience qu'un retour en classe peut déclencher de nombreuses angoisses : en cas de besoin n'hésitez pas à prendre des pauses, nous le faire savoir si vous avez besoin d'un accompagnement ou d'un ajustement. Nous-mêmes serons amenées à nous ajuster à ce retour en présentiel ce qui peut exiger un temps d'adaptation. Nous devons donc travailler tou.tes ensemble à mettre en place un espace le plus bienveillant possible.

Le cours se déroule entre séminaire magistral et échange entre les personnes présentes en classe. Cette formule nécessite que les élèves viennent en classe en ayant fait les lectures nécessaires à la préparation de la séance (au minimum au moins un des documents/matériaux proposés). Les documents seront rendus disponibles dans l'espace de Moodle. Il est également attendu que les élèves se saisissent pleinement de l'espace de parole qui leur sera offert. Nous savons que nous ne sommes pas tou-te-s égales-égaux face à la prise de parole, c'est pourquoi il n'y aura pas de notes d'oral parmi les évaluations du semestre. Néanmoins, nous invitons les étudian.e.s à profiter de ces espaces d'échange. Les chargées de cours seront attentives à créer un espace sécuritaire où ne sera toléré aucun propos discriminatoire et veilleront également à faire obstacle à toutes formes de rapport de pouvoir pouvant se déployer durant le cours.

D'autre part, cet enseignement va traiter de sujets lourds et difficiles à naviguer, d'autant plus pour les étudiant.e.s racisées et minorisées sur le plan du genre et des sexualités qui y assisteront. En tant que chargées de cours racisées, nous ne pouvons tolérer l'intimidation et la violence verbale de qui que ce soit. **Par conséquent, il est fortement conseillé de faire attention aux mots utilisés et d'éviter tout mot injurieux (comme le mot en N).** Prendre en compte les rapports de pouvoir qui se jouent dans l'utilisation de ce type de mot est une étape d'apprentissage d'autant plus pertinente au regard du contenu de ce cours. Il est tout à fait possible d'apprendre sur l'histoire des discriminations et d'analyser la violence d'un système sans volontairement participer aux répétitions de ces violences. Nous demandons aux étudiant.e.s de prendre le temps d'interroger leurs camarades sur leurs pronoms afin d'éviter au maximum de mégenrer qui que ce soit.

Si des accommodations spécifiques au regard de votre situation personnelle (vie familiale, pronom genre, handicap, fracture numérique, etc…) vous sont nécessaires, veuillez en faire part le plus rapidement possible (via le questionnaire déposé sur Moodle ou si vous le préférez en prenant rendez-vous ou par courriel), afin de faciliter et garantir un apprentissage à l'écoute de vos besoins. Au-delà de l'enseignement, si vous rencontrez une problématique personnelle durant le cours, il est important de vous rappeler que le corps enseignant est également là pour vous soutenir, donc n'hésitez pas à communiquer avec les chargées de cours.

Calendrier des séances

10 janvier - Séance d'introduction

17 janvier - FéminismeS noireS

> "I came to theory because I was hurting - the pain within me was so intense that I could not go on living. I came to theory desperate, wanting to comprehend - to grasp what was happening around and within me. Most importantly, I wanted to make the hurt go away. I saw in theory then a location for healing"
>
> bell hooks - Theory as Liberatory Practice - p.59

Werneck, J. (2005). Ialodês et féministes. Réflexions sur l'action politique des femmes noires en Amérique latine et aux Caraïbes. Nouvelles Questions Féministes, 24, 33-49. https://doi.org/10.3917/nqf.242.0033 (3 bis XD)

(2012). Mouvements féministes en Afrique. Revue Tiers Monde, 209, 145-160. https://doi.org/10.3917/rtm.209.0145

Leila Benhadjoudja, Stephane Martelly, Amandine Gay "La traduction du Black Feminism americain en contextes francophones"
https://www.youtube.com/watch?v=mYt_ugn5koo

Bonus :

Melyon-Reinette, S. (2018). Contre Misogynoir. Des Caribéennes francophones entre Black Feminism et afroféminisme. Archipélies [En ligne], 6 | 2018

Niang, M.-F. (2019). Du besoin de traduire et d'ancrer l'expérience noire dans l'héxagone. Africultures.

Gabriell Joao. (2019). Carthographie des militantismes afros en contexte français - https://joaogabriell.com/2019/10/27/carthographie-des-militantismes-afros-en-contexte-francais/

Book Launch: Decolonization and Afro-Feminism (Sylvia Tamale, 2020)
https://www.youtube.com/watch?v=uaxz_zZBekE

24 janvier - Savoir / pouvoir

Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. Recherches féministes, 28(2), 9–32. https://doi.org/10.7202/1034173ar

Podcast Grande Traversée: Women's Power, Les Nouveaux Féminismes (Charlotte Bienaimé) : "Ne nous libérez pas, on s'en charge!"
https://www.franceculture.fr/emissions/grande-traversee-womens-power-les-nouveaux-feminismes/ne-nous-liberez-pas-sen-charge

Mrs Roots, Po Lomami, Colonel Nass, Many Chroniques, Dictat Indignés, Amandine Gay "La parole des Afro-descendantes : entre paternalisme, confiscation et réappropriation."
https://www.youtube.com/watch?v=ywfUEdyAgYk

Bonus :
Crenshaw Kimberlé (1991), Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur, Cahiers du genre, n°39, 2005.

31 janvier - "The crooked room"

Maynard Robyn, 2018 [2017], « Chapitre 5. La misogynoire au Canada » dans NoirEs sous surveillance. Esclavage, Répression et violence d'État au Canada, Montréal, Mémoires D'encrier, p.173-212.

Patricia Hill Collins, 2016, « Chapitre 4. Nounous, matriarches et autres archétypes normatifs » dans La pensée féminsite noire, Montréal, Remue-ménage, p113-173.

Autre : Podcast Fort et Libre - Marie-Josèphe Angélique
https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/marie-joseph-angelique

7 février - Queers et/ou féminismes noirs ?

> "Queer not as being about who you're having sex with (that can be a dimension of it) ; but queer as being about the self that is at odd with everythong around it and has to invent and create and find a place to speak and to thrive and to live." bell hooks

Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. L'Homme & la Société, 176-177, 43-64. https://doi.org/10.3917/lhs.176.0043

Combahee River Collective (2006 [1977]). Déclaration de Combahee River Collective, Cahiers du CEDREF n°14, p. 53-67.

Kiesling, E. (2017). The Missing Colors of the Rainbow: Black Queer Resistance. European Journal of American Studies, 11.

Bonus :

Ferguson, R. A. (2004). Aberrations in Black: Toward a queer of color critique. Minneapolis (Minn.: University of Minnesota Press.

Tinsley, O.N. (2008). Black Atlantic, Queer Atlantic: Queer Imaginings of the Middle Passage. GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies, 14, 191 - 215.

14 février - Dreaming disability justice

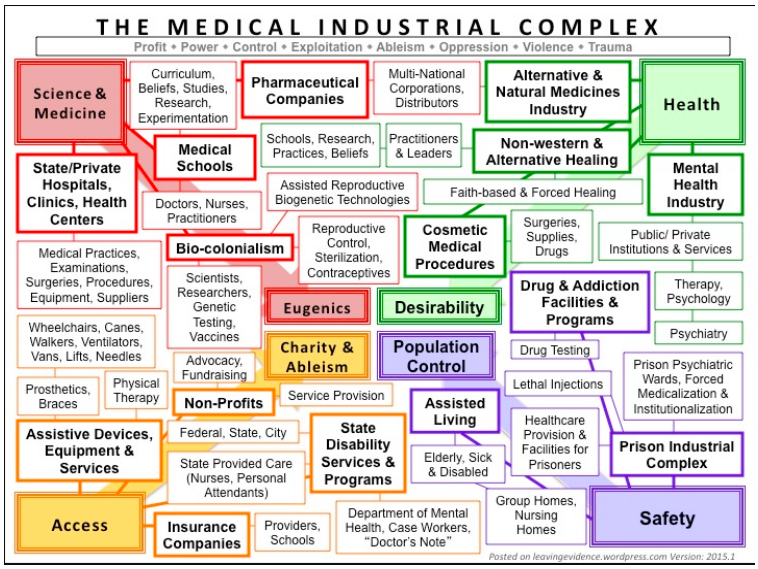

Mia Mingus - Changing the Framework: Disability Justice. *How our communities can move beyond access to wholeness.* February 11, 2011
https://leavingevidence.wordpress.com/2011/02/12/changing-the-framework-disability-justice/

TRIPLE CRIPPLES | TEDxSussexUni - Empowerment as a Disabled, Black Woman
https://www.youtube.com/watch?v=-JOSVUX5FEg

Mia Mingus - Keynote: "Disability Justice" is Simply Another Term for Love

article:https://leavingevidence.wordpress.com/2018/11/03/disability-justice-is-simply-another-term-for-love/

video: https://www.youtube.com/watch?v=lm21KpsNk1s

Explication du MIC par Mia Mingus
https://leavingevidence.wordpress.com/2015/02/06/medical-industrial-complex-visual/

21 février - You can have it all… except if you're black woman

Rose-Myrlie Joseph - "Le travail du Care: Des relations sociales vers les rapports sociaux."

http://www.dailymotion.com/video/xh7v2b_le-travail-du-care-rose-myrlie-joseph_news

Podcast Fort et Libre - Le programme de recrutement de domestiques antillaises : Prendre soin d'une nation

https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/programme-de-recrutement-de-domestiques-antillaises

Lawson, E. (2013). The Gendered Working Lives of Seven Jamaican Women in Canada: A Story about "Here" and "There" in a Transnational Economy. Feminist Formations, 25(1), 138–156. http://www.jstor.org/stable/43860670

7 mars - Black Girlhoods

Smith, A. L. (2019) Theorizing Black Girlhood. In *The black girlhood studies collection.* (Halliday, A. S. (Ed.). Women's Press, an imprint of CSP Books Inc.

Monique Morris: "Pourquoi les filles noires sont la cible de punitions à l'école - et comment changer cela" (traduction libre, video avec sous-titres en français)
https://www.ted.com/talks/monique_w_morris_why_black_girls_are_targeted_for_punishment_at_school_and_how_to_change_that?language=en

Maynard Robyn, 2018 [2017], « Chapitre 8. Faillite éducationnelle » dans NoirEs sous surveillance. Esclavage, Répression et violence d'État au Canada, Montréal, Mémoires D'encrier, p.281-307

Bonus:

Girlhood Interrupted: The Erasure of Black Girls' Childhood (Epstein, Rebecca and Blake, Jamilia and González, Thalia)
https://genderjusticeandopportunity.georgetown.edu/wp-content/uploads/2020/06/girlhood-interrupted.pdf

Podcast _ kiff ta race _ Nos enfants à rude école

https://www.binge.audio/podcast/kiffetarace/nos-enfants-a-rude-ecole

14 mars - santé mentale

Bousso - Maternité et bipolarité - Ep5S3
https://www.tantquejeserainoire.com/accueil/episode/1fbdd185/bousso-maternite-et-bipolarite-ep5s3

Racisme et santé mentale
https://www.jadealmeida.com/index.php/2018/09/19/racisme-et-sante-mentale/

Clip de Randall (this is us) qui refuse d'aller en thérapie
https://www.youtube.com/watch?v=yo7zTG1l-Oc&ab_channel=RottenTomatoesTV

21 mars - Parentalité/Désir et non-désir de parentalité/ Maternité transnationale

Témoignage #4 - "Racisme systémique et violences obstétricales" de Khady
https://www.tantquejeserainoire.com/podcast/episode/29020f7f/temoignage-4-racisme-systemique-et-violences-obstetricales-de-khady

Sharonne I Afro-féministe et childfree I Ep11S2
https://www.tantquejeserainoire.com/accueil/episode/e00efaf1/sharonne-i-afro-feministe-et-childfree-i-ep11s2

Amandine Gay I Adoption et modèles de parentalité Ep05S2
https://www.tantquejeserainoire.com/accueil/episode/3654bdfe/amandine-gay-i-adoption-et-modeles-de-parentalite-i-tant-que-je-serai-noire-i-ep5-i-s2

Fille de 6 ans menottée à l'école à Mississauga
https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/mississauga-mom-launches-complaint-after-police-handcuff-her-6-year-old-daughter-1.3964827

Durag à l'école: mère d'un élève d'Edmonton exclue des bâtiments par la direction
https://grandinmedia.ca/durag-incident/

Bonus :

Lawson, E. (2019). 7. Mercy for Their Children: A Feminist Reading of Black Women's Maternal Activism and Leadership Practices. In T. Kitossa, E. Lawson & P. Howard (Ed.), African Canadian Leadership: Continuity, Transition, and Transformation (pp. 190-210). Toronto: University of Toronto Press. https://doi.org/10.3138/9781487531409-009

28 mars - Étude de cas: colorisme/texturisme

Bande annonce Nina Simone :
https://www.youtube.com/watch?v=W3EWygLE_No&ab_channel=MovieclipsTrailers

Bande annonce In the Height -
https://www.youtube.com/watch?v=U0CL-ZSuCrQ&ab_channel=WarnerBros.Pictures

Musique : Mix Girl de T-Pain
https://www.youtube.com/watch?v=c-PTgtRCGBg&ab_channel=BluNoClues

Video clip de Jesy Nelson :
https://www.youtube.com/watch?v=u884fEIPY3g&ab_channel=JesyNelson

Texte : extrait de *In Search of Our Mother's Gardens* de Alice Walker (environ (pp. 290- 291)

Quelle est ta nuance? Vivre au-delà du colorisme (Balado Girls Action Foundation)
https://www.girlsactionfoundation.ca/colorisme

Podcast Kiffe ta race #48 - Métissage, l'histoire en héritage
https://www.youtube.com/watch?v=-RfrCK7k2wE

Podcast _ Kiff ta race #25 - Nos corps appropriés (Black fishing)
https://www.binge.audio/podcast/kiffetarace/nos-corps-appropries

The harder they fall (analyse faite par @thedarkesthue sur IG): https://www.instagram.com/p/CWT2ADAvc1s/

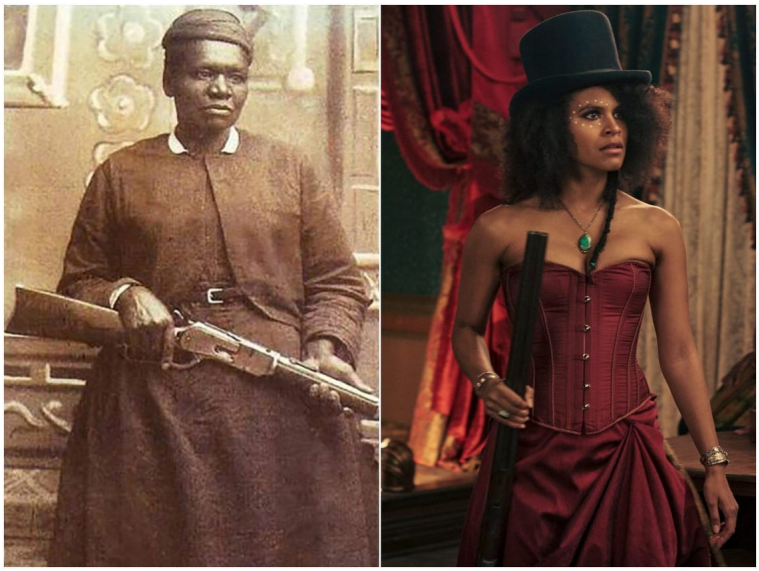

4 avril - Etude de cas : intimacy, pleasure desire

Inhale Exhale 2021 Opener : Radical Pleasure with Ericka Hart
https://www.youtube.com/watch?v=UWvVutHWHps

Lorde, Audre, Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme…, Genève et Laval, Éd. Mamamélis et Éd. Trois, 2003. (chapitre à venir)

Brown, A. M. (2019). Pleasure activism. AK Press.

11 avril - étude de cas : - masculinité

50 cents sur moque de Terry Crew pour avoir ete victime de violence sexuelle
https://www.bluewin.ch/fr/divertissement/people/50-cent-se-moque-de-terry-crews-victime-d-abus-sexuel-118022.html

bell hooks and Kevin Powell: Black Masculinity, Threat or Threatened I The New School :

https://www.youtube.com/watch?v=FoXNzyK70Bk&list=PLMFweBcEOYHgiNI6mT49OqZFdeHXqtqkK&index=131&ab_channel=TheNewSchool

18 avril (date à confirmer pour cette séance) - Résistances

Sisters in the Struggle
https://www.nfb.ca/film/sisters_in_the_struggle/

Lorde Audre, 2003 [1984], « De l'usage de la colère: la réponse des femmes au racisme » et « On ne démolira jamais la maison du maître avec les outils du maître », dans Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme, Genève/Laval, Éditions Mamamélis, p.119-123

BODIES AS RESISTANCE: Claiming the political act of being oneself | Sonya Renee Taylor | TEDxMarin
https://www.youtube.com/watch?v=MWI9AZkuPVg

Modalités d'évaluations :

Journal intellectuel (40%) : Ce devoir vise à pousser l'étudiant.e à se saisir de l'enseignement reçu en classe et offrir une introspection/retour critique de son expérience tout au long du semestre. Le journal prendra la forme d'un exercice auto-ethnographique par conséquent le vécu de l'étudiant.e sera le point de départ du devoir. Si le propos est libre, il est attendu que l'élève aille plus loin que de décrire un simple ressenti quant au contenu du cours. En d'autres termes, ce travail ne doit pas devenir un support d'écriture émotionnelle où la culpabilité, le choc, la colère ou la frustration auront les rênes libres. Les étudiant·e·s doivent s'approprier les notions abordées durant le cours et doivent faire des liens avec l'actualité, des lectures du cours, des discussions, des films ou documentaires visionnés, des podcasts écoutés ou des pratiques artistiques, etc. Montrer la manière dont cela s'applique ou non à leurs quotidiens ou leurs cadres de compréhension du monde. Hormis ce support, il est également demandé de réaliser au moins une recherche non exhaustive (200 mots) sur des usages de résistance de femmes et personnes non binaires autochtones des peuples cités en incipit du plan de cours. À la fin du semestre, l'ensemble de leurs réflexions, consignées dans le journal intellectuel de 8-10 pages, sera remis aux chargées de cours, au plus tard le 11 avril sur la plateforme Moodle.

Veuillez soumettre ce devoir en format WORD (.doc ou .docx). N'oubliez pas d'indiquer votre nom sur la première page. Choisissez un style de citation (MLA, APA, Chicago...) pour votre travail et respectez-le jusqu'à la fin. Toutes les citations in-text s'il y en a doivent inclure les

références correspondantes. N'oubliez pas de réaliser une bibliographie à la fin de votre journal.

Review matériel de cours (30%) : La matériel de préparation pour la séance sera publiée sur Perusall. Les étudiant.e.s devront s'inscrire en début de semestre sur un planning qui sera fourni par les chargées de cours. Pour la séance où l'étudiant.e s'est inscrit.e, ce/cette dernier.ère devra commenter / réagir au matériel prévu pour le cours. Les réactions doivent être soumises sur Perusall avant 23h59, le soir avant le cours correspondant.
Le contenu des réactions est libre mais il est attendu un engagement avec le matériel : identifier les concepts, poser des questions, critiquer, argumenter, commenter les documents, faire des liens avec d'autres sources etc.
Cet exercice vise à évaluer non seulement votre compréhension du matériel, mais vous pousse également à développer un esprit analytique et critique de ce qui vous ai proposé en classe.

Travail final (30%): Les étudiant-e-s devront choisir de travailler sur une thématique de leurs choix et identifier l'approche qui en est faite par les mouvements féministes noirs.
Pour ce devoir la forme est laissée au choix de l'étudiant.e hormis le fait que le format de dissertation <u>n'est pas autorisé</u>. Vous pouvez donc choisir de faire un podcast, une vidéo, un fanzine, un site wordpress, une page instagram, un mini clip vidéo etc etc etc. Les choix sont vôtres et infinis mais pas de dissertation et **<u>n'ayez pas peur de vous montrer créatifs.</u>** Le choix du sujet et l'angle de recherche devront être validés en amont par une chargée de cours.

Critères de correction généraux :

1. Compréhension et approche fine et éclairée des sujets.
2. Esprit critique et rigueur intellectuelle de la réflexion personnelle (capacité d'analyse)
3. Intégration des contenus théoriques : capacité à faire des liens avec les notions du cours (notes de cours, textes du recueil ou autres écrits pertinents). Le format est original donc soyez original dans votre usage des concepts.
4. Forme : respect des consignes de présentation.

<u>Échéance des travaux à rendre :</u>

Journal Intellectuel : 11 avril sur moodle
Travail final : 18 avril
Review matériel de cours : selon la date d'inscription au calendrier. Par exemple, si vous choisissez la séance du 7 mars alors vous devez avoir fait le travail sur PerusAll avant le 6 mars minuit.

Références

Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Informations additionnelles

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. Cyber harcèlement (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.**
- **Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.**
- **Hétérosexisme : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.**

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique : Pour** que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

INFORMATIONS – SI COURS EN LIGNE

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.

Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.

À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.